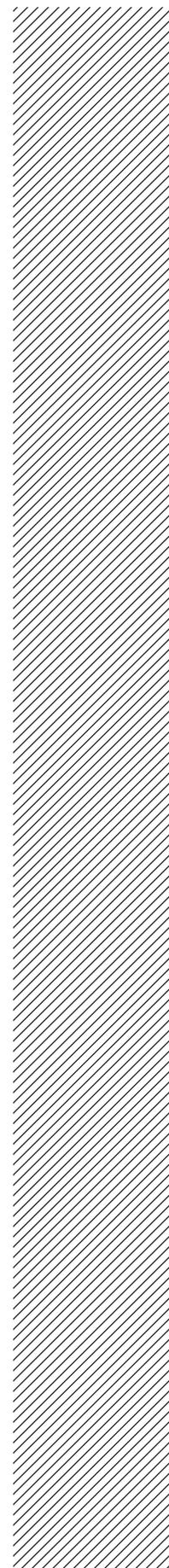


 ÉTUDE

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DU 17^e ARRONDISSEMENT

ÉVALUATION À MI-PAROURS DU CONTRAT DE VILLE
DE PARIS 2015-2020 – VOLET 1

AVRIL 2019



Directrice de la publication : **Dominique ALBA**

Étude réalisée par : **Corentin ORTAIS, Marina RIBEIRO**

Sous la direction de : **Emilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique : **Marie-Thérèse BESSE, Christine DELAHAYE, François NGUYEN, Guylène RANDAL, Anne SERVAIS**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

19P060101

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Géographie prioritaire du 17^e arrondissement	6
2. Secteur Portes du 17^e	8
QP Porte de St-Ouen - Porte Pouchet	16
ANALYSE QUALITATIVE	18
ENJEUX PRIORITAIRES	19

INTRODUCTION

Prévue par la loi du 21 février 2014, l'évaluation du Contrat de ville s'articule en deux étapes : à mi-parcours de la mise en œuvre du contrat et à la fin du contrat. L'évaluation à mi-parcours vise pour le territoire parisien à mettre à jour l'analyse des quartiers de la politique de la ville, à cibler les interventions du contrat de ville sur les problématiques les plus essentielles, à remobiliser l'ensemble des partenaires signataires et à se donner les moyens à l'issue du contrat de mesurer les avancées en y associant les habitants.

La mise en œuvre de cette évaluation à mi-parcours sur le territoire parisien se décline en deux volets :

- Le volet 1 prévoit une analyse l'évolution des quartiers prioritaires et de leurs enjeux : l'objectif est de s'interroger sur le diagnostic initial et contribue ainsi à une prise de recul par rapport au travail quotidien dans les territoires.
- Le volet 2 prévoit la construction d'un référentiel d'évaluation du contrat de ville et des projets de territoires : l'objectif est de pouvoir mesurer, en fin de parcours, l'effectivité (ce qui a été fait),

l'efficacité des actions entreprises (les résultats obtenus et attendus au regard des objectifs définis), ainsi que leurs impacts.

L'Atelier parisien d'urbanisme apporte un appui sur ces volets 1 et 2. Dans le cadre du volet 1, le diagnostic des évolutions de la géographie prioritaire parisienne a été réalisé à plusieurs échelles : une analyse de la géographie prioritaire parisienne dans son ensemble et une analyse détaillée par territoire.

Ce document présente l'analyse territoriale de la géographie prioritaire du 17^e arrondissement : la situation et l'évolution récente des quartiers prioritaires et des quartiers de veille active de l'arrondissement. Ces analyses statistiques ont été complétées par une approche plus qualitative, en lien avec les équipes territoriales et les conseils citoyens des arrondissements.

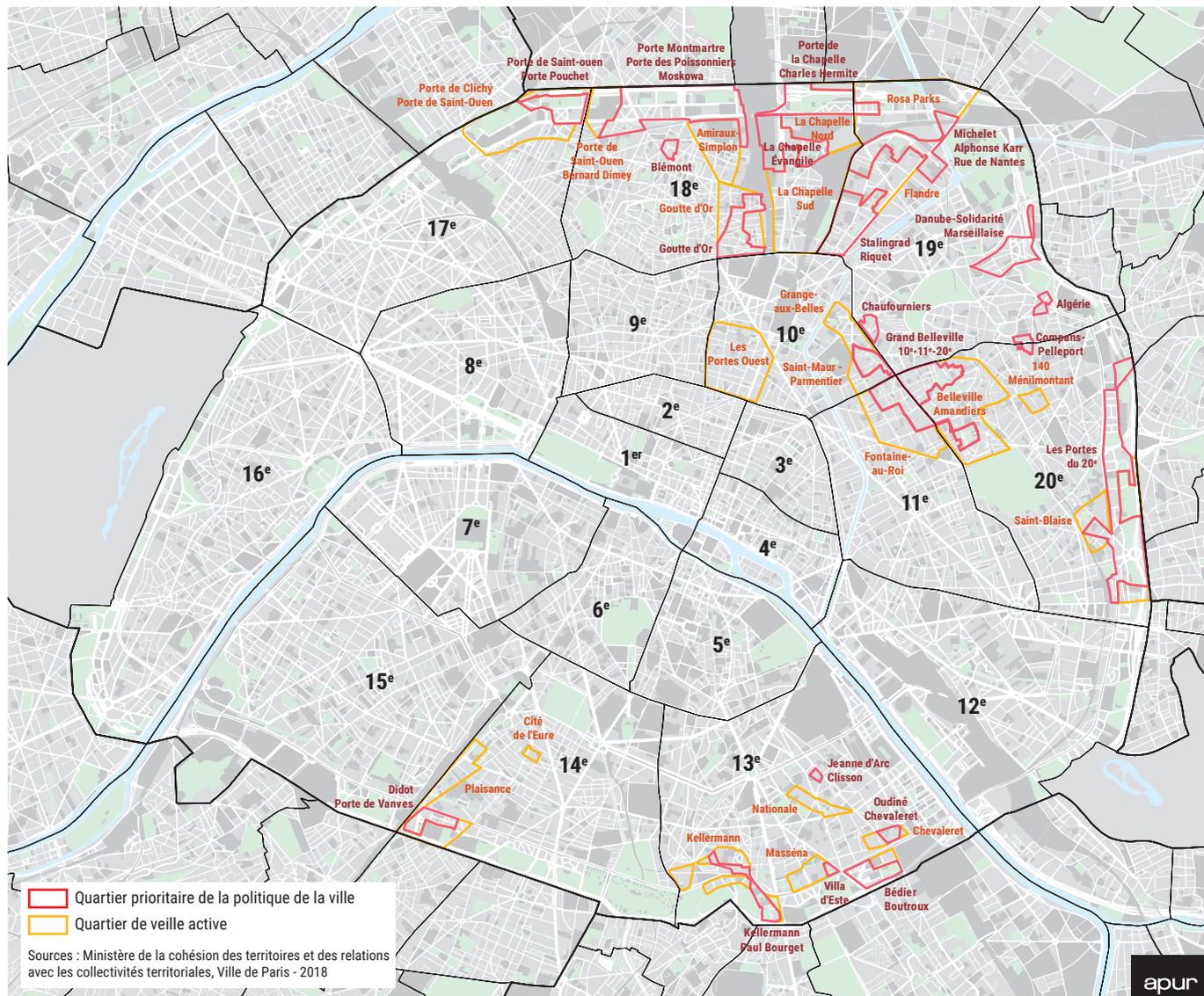
NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La mise en œuvre des analyses a été réalisée à partir de l'Observatoire des quartiers prioritaire parisiens, mis en œuvre par l'Atelier parisien d'urbanisme depuis 2006. Cet outil statistique est composé de plus de 150 indicateurs sur plusieurs thématiques : démographie, précarité, activité économique, chômage, petite enfance, éducation, logement et cadre de vie, etc. Il permet d'identifier les enjeux des territoires et d'apprécier la situation des quartiers et de leurs évolutions par rapport à Paris.

Les données sont disponibles aux périmètres statistiques établis sur la base des « îlots regroupés pour l'information statistique » (IRIS) qui constituent la brique de base en matière de diffusion de données à l'échelle infra-communale. Dans la plupart des cas, les périmètres statistiques définis sont proches des périmètres réels, mais pour certains quartiers plus petits les analyses sont fragilisées.

Les données exploitées sont principalement issues du recensement de l'Insee dont le dernier millésime date de 2014. L'analyse prend en compte les évolutions dans les quartiers pour la période 2009-2014 (période de 5 ans nécessaire pour analyser les évolutions statistiques). Quelques données complémentaires sont analysées à une période plus récente : les données de la CAF de Paris (2012-2016), du Rectorat de Paris (2013-2017), de la base de données sur les commerces de l'Apur (2011-2017). Ces analyses permettent d'apprécier les dynamiques en cours et les enjeux associés mais ne peuvent pas permettre d'appréhender le changement de situation engendré par les actions du contrat de ville depuis sa signature en 2015.

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) EN 2018



PÉRIMÈTRES STATISTIQUES DES QPV DU 17^e ARRONDISSEMENT

Secteur	Quartiers	N° IRIS
Secteur Portes du 17 ^e	Porte Saint Ouen - Porte Pouchet (QPV)	751176816 ; 751176817
	Porte de Clichy - Porte Saint-Ouen (QVA)	751176813 ; 751176814 ; 751176815

Note : Les périmètres statistiques sont plus larges que les périmètres réglementaires pour les quartiers Porte Saint Ouen - Porte Pouchet (QPV) et Porte de Clichy - Porte Saint-Ouen (QVA). L'analyse est particulièrement contrainte pour le quartier de veille active Porte de Clichy - Porte Saint-Ouen.

1.

Géographie prioritaire du 17^e arrondissement

Le 17^e arrondissement regroupe le secteur composé du quartier prioritaire Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet et du quartier de veille active Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen.

Au total, la géographie prioritaire du 17^e arrondissement rassemble **13 300 habitants**, soit 8 % de la population de l'arrondissement, sur une superficie de **74 hectares**, soit 13 % de la superficie de l'arrondissement.

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE – PARIS 17^e



- Politique de la ville**
- Quartier prioritaire
 - Quartier de Veille Active

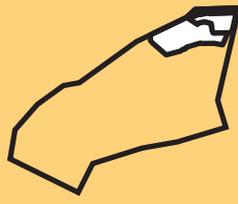
- Secteur**
- Portes du 17^e

CHIFFRES CLÉS



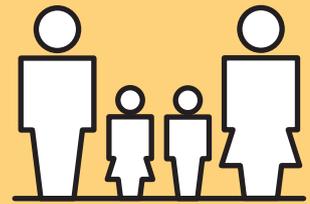
13 300

habitants
soit **8 %**
de la population
de l'arrondissement



74

hectares
soit **13 %**
de la superficie
de l'arrondissement



22 %

de foyers à bas revenus
(**12 %** à Paris)



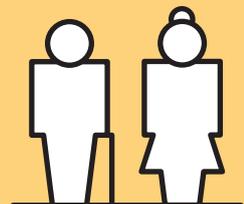
27 %

de foyers
monoparentales fragiles
(**12 %** à Paris)



+ 32 %

de demandeurs d'emploi
entre 2009 et 2014
(**+ 22 %** à Paris)



17 %

de 65 ans ou plus
(**16 %** à Paris)

2.

Secteur Portes du 17^e

Situé au nord-est du 17^e arrondissement, le secteur des Portes du 17^e regroupe le quartier prioritaire Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet et le quartier de veille active Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen.

L'analyse des évolutions récentes fait état d'indicateurs socio-économiques stables à l'échelle du secteur: le nombre d'habitants, la part de foyers à bas revenus, la part de jeunes en difficultés d'insertion et le taux d'activité se maintiennent sur la période récente. Certains écarts se creusent (hausse du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et des

demandeurs d'emploi notamment âgés de plus de 50 ans et de nationalité étrangère) et d'autres se réduisent (baisse du nombre de familles monoparentales et hausse du nombre de cadres parmi les actifs). Le quartier prioritaire se caractérise à l'inverse du secteur dans son ensemble par un accroissement généralisé des écarts sociaux.

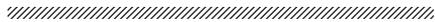
INDICATEURS DE CONTEXTE

Secteur Portes du 17 ^e	Données sur le secteur		Données de comparaison (en taux % ou en valeur)			Évolution de l'indicateur sur 5 ans (en pts ou en taux d'évolution %)			
	Année	Secteur	Ensemble QP	17 ^e	Paris	Secteur		Paris	
Superficie (en ha, y compris les bois)	2017	74	706	567	10538				
Nombre d'habitants	2014	13 291	172 343	170 186	2 220 445	0,8%	→	-0,6%	→
Part de moins de 25 ans	2014	29%	32%	28%	28%	-0,6	→	-0,1	→
Part de 65 ans ou plus	2014	17%	13%	15%	16%	1,5	↗	1,5	↗
Part de cadres	2014	27%	23%	50%	47%	6,4	↗	1,9	↗
Part d'employés et ouvriers	2014	47%	49%	23%	25%	-4,7	↘	-2,1	↘
Part de population étrangère	2014	21%	21%	14%	15%	1,6	↗	-0,4	→
Part de population sans diplôme	2014	36%	38%	19%	20%	-4,5	↘	-3,1	↘
Part de familles monoparentales	2014	40%	39%	27%	29%	-2,8	↘	0,7	→
Part de foyers à bas revenus	2016	22%	26%	11%	12%	0,1	→	0,6	→
Nombre de logements	2014	7 176	82 586	104 753	1 362 182	0,8%	→	0,7%	→
Part des résidences principales occupées par des locataires du parc locatif social	2014	53%	61%	14%	18%	-1,7	↘	1	↗
Part de ménages en situation de mal-logement	2014	12%	11%	9%	9%	1,3	↗	-1,1	↘
Part de ménages résidant dans leur logement depuis moins de 2 ans	2014	11%	10%	16%	15%	0,9	→	-0,4	→
Nombre d'établissements SIRENE	2016	551	5 296	15 993	212 587				
Nombre de salariés estimés	2016	10 363	53 844	110 782	1 861 423				
Taux d'activité 15-64 ans	2014	76%	72%	79%	77%	-0,9	→	1,1	↗
Part de demandeurs d'emplois cat. ABC parmi la population active de 15-64 ans	2014	24%	25%	14%	16%	32,1%	↗	21,8%	↗
Part des jeunes de 16-25 ans NEET	2014	14%	17%	8%	9%	0,4	→	0,5	→

Sources : Insee, recensement 2009 et 2014 ; SIRENE 2016 ; CAF 2012 et 2016 ; Pôle Emploi 2009-2014



© Apur - David Boureau

VUE DES LOGEMENTS PARIS HABITAT SITUÉS RUE DE PONT À MOUSSON DEPUIS LE BOULEVARD DU BOIS LE PRÊTRE (17^e)

Une population vieillissante et des familles monoparentales nombreuses

Le secteur accueille 13 300 habitants sur une superficie de 74 hectares, une population stable depuis 2009 dans le secteur mais en hausse dans le périmètre prioritaire. Le secteur se caractérise par **un vieillissement de sa population** : 19 % des habitants sont âgés de 65 ans et plus (13 % dans les QP), une progression de +1,5 points sur la dernière période. **Les familles monoparentales sont surreprésentées** (40 % des familles contre 29 % en moyenne à Paris), en particulier dans le quartier prioritaire (52 % des familles). **La part des foyers à bas revenus reste élevée** (22 % des ménages contre 12 % à Paris), notamment dans le quartier prioritaire (31 %), et se maintient depuis 2012.

Le taux d'activité des habitants est stable (76 %), même si celui des

hommes a baissé fortement sur la période (-4 points).

La moitié des actifs exercent une profession d'employés ou d'ouvriers (47 %), une part qui baisse (-5 points entre 2009 et 2014), compensée par la hausse des cadres et professions intellectuelles supérieures (27 % ; +6 points).

Le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) a augmenté de +32 % entre 2009 et 2014 (+22 % à Paris). Parmi eux, 30 % sont âgés de plus de 50 ans (+12 points) et 38 % sont de nationalité étrangère (+5 points). Les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle sont moins nombreux (14 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans) qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires (17 %), mais leur part reste importante par rapport au reste du territoire parisien (9 %).

SECTEUR PORTES DU 17^e



1 SECTEUR PORTES DU 17^e

- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de Veille Active

2 PLAN DE SITUATION

- équipement
- espace vert, cimetière, sport
- activité économique
- infrastructure de transports

Source : Apur - 2017



3 ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

Type de commerce

- alimentaire
- non alimentaire
- café, restaurant
- service, agence
- commerce de gros

Surface du commerce (pour les commerces alimentaires et non-alimentaires uniquement)

- plus de 1 000 m²
- de 300 à 1 000 m²
- moins de 300 m²
- centre commercial
- marché couvert

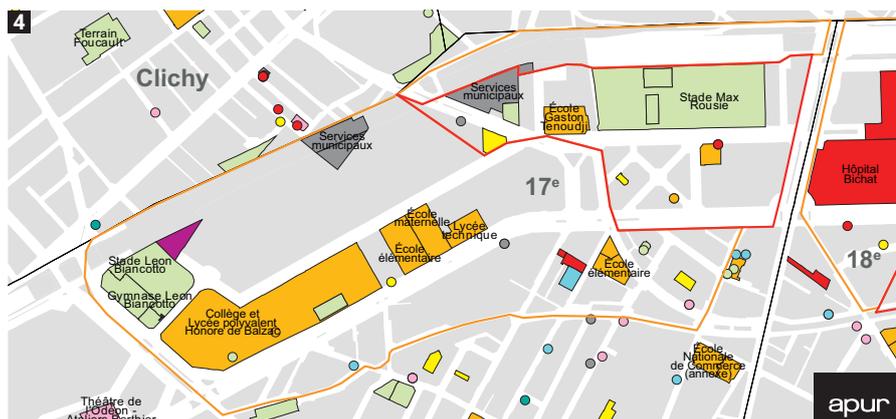
Source : Bdcom - 2017



4 ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

- jeunesse
- petite enfance
- sport
- culture
- emploi
- service
- santé
- hébergement pour les jeunes
- hébergement pour les personnes âgées
- hébergement pour les personnes en difficulté

Source : Apur - 2017





5 LOGEMENTS SOCIAUX PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTAIRE

- Adoma
- Batigère
- Habitat Social Français
- Immobilière 3F
- Logement Francilien
- Paris Habitat
- Rivp
- Sablère
- Sageco, Efidis
- Sgim, Semidep, Elogie
- Siemp
- Autres bailleurs

Source : RPLS Version Loi 01/01/2017



6 ACCESSIBILITÉ DES GARES ET STATIONS DU RÉSEAU TC LOURD

- gare RER et Transilien
- station de métro
- station de tramway
- bus mobilien et noctilien
- autre bus
- accessibilité réelle à 500 m (soit 7 mn à pied)
- accessibilité réelle à 1 km (soit 15 mn à pied)

Source : STIF - 2017, BDTopo IGN - 2016



7 RÉPARTITION DE LA VÉGÉTATION

Hauteur de la végétation

- plus de 10 m
- de 1 à 10 m
- moins de 1 m

Source : Apur photo proche infrarouge - MNE - MNT 2015 - © Aérodata



8 MIXITÉ ACTIVITÉ / LOGEMENT

Dominante activité

- 90 à 100 %
- 80 à 90 %
- 70 à 80 %

Dominante logement

- 90 à 100 %
- 80 à 90 %
- 70 à 80 %
- pas de dominante
- espace vert, cimetière
- aire de stockage, voie ferrée...

Sources : MAGIC DGFiP 2013-2016, DRIEA 2013

Un parc social à loyers très faible dominant dans un secteur en pleine transformation

Le secteur regroupe 6400 résidences principales dont plus de **la moitié est occupée par des locataires du parc social** (53 %), principalement géré par le bailleur Paris Habitat. **Un tiers des logements sociaux ont un loyer inférieur à 6 €/m²**, une part supérieure à celle constatée en moyenne dans les quartiers prioritaires (33 % contre 26 %).

Plusieurs nouveaux logements ont été livrés en lien avec le projet de renouvellement urbain :

démolition/reconstruction de nouveaux logements sociaux, réhabilitation de la tour Bois le Prêtre et de la barre Borel. Outre la future place Pouchet et le centre social, il reste un bâtiment d'habitation à livrer, géré par Foncière Logement, qui comportera 64 logements. À noter que le foyer de travailleurs migrants des Épinettes, géré par COALLIA et situé rue Saint-Just, au bout de la rue Pierre Rebière et du cimetière des Batignolles, est en cours de réhabilitation en résidence sociale. **Dans le quartier de veille active, 870 logements sociaux ont été financés entre 2001 et 2017 :** 41 % de logements familiaux, 29 % de logements en résidences sociales et 22 % de logements en résidences étudiantes. La majorité d'entre eux sont des nouvelles constructions (83 %). Dans le cadre du programme Réinventer Paris, un projet de résidence étudiante est porté par l'École 42, intégrant une épicerie solidaire coordonnée par la Régie de quartier Passerelles 17.

La cité scolaire Honoré de Balzac implantée dans le quartier de veille active

465 collégiens et 410 lycéens résident dans le secteur, **en majorité scolarisés dans un établissement public** (86 % des collégiens et 87 % des lycéens). Située dans le quartier de veille active, la cité scolaire Honoré de Balzac accueille 900 élèves, dont 23 % d'élèves boursiers

COLLÈGES SITUÉS DANS LA CARTE SCOLAIRE DU SECTEUR

	Effectif total		Part de PCS défavorisées		Part de boursiers		Taux réussite au DNB	
	2013	2017	2013	2017	2013	2016	2013	2017
Collège Honoré de Balzac	942	918	22%	21%	32%	23%	84%	96%
Collège Boris Vian (REP)	591	444	41%	37%	40%	44%	60%	71%
Collège Stéphane Mallarmé	765	718	18%	25%	27%	30%	73%	92%
QP ou - 300 m d'un QP	15064	14355	36%	36%	40%	39%	71%	83%
Paris	84720	83474	14%	14%	18%	18%	86%	90%

Source : Rectorat de Paris (2013, 2016, 2017)

Note : les professions et catégories socioprofessionnelles défavorisées correspondent aux élèves dont la personne de référence est de PCS ouvrier, retraité ouvrier et employé, inactif (chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle)

(-9 points entre 2013 et 2016). L'établissement accueille 52 % d'élèves de PCS favorisées (39 % en moyenne dans les établissements de QP) et 20 % de PCS défavorisées. Le taux de réussite au Diplôme National du Brevet est plus élevé qu'en moyenne à Paris (96 % contre 90 %). Deux autres établissements se trouvent à proximité du secteur. Situé à Porte d'Asnières, le collège Boris Vian (en Réseau d'Éducation Prioritaire) conserve un taux de réussite au Diplôme National du Brevet plus faible (71 %). Situé dans le quartier des Épinettes, le collège Stéphane Mallarmé accueille également des élèves résidents du secteur.

Un important maillage d'équipements et une vitalité associative en développement

Le secteur accueille de nombreux équipements, concentrés autour du quartier réglementaire (50 pour 10 000 habitants contre 38 à Paris). Il compte plusieurs équipements sportifs (pôle sportif Max Rousié), ainsi que plusieurs équipements pour la jeunesse (Centre Paris Anim Jonquière, Annexe jeunes – Point Information Jeunesse Loucheur). Entre les Portes de Clichy et de Saint-Ouen, sur l'axe du quartier de veille active que constitue le boulevard Bessières, on note la présence de grands équipements : Tribunal de grande instance (TGI), Cité scolaire Balzac, École 42, École nationale de commerce.

Des équipements de santé sont implantés à l'intérieur du quartier ou à proxi-

mité (hôpital Bichat, centre d'adaptation psychopédagogique Bréchet). Le centre social CEFIA est implanté dans le secteur et le centre social place Pouchet sera installé à l'horizon 2019-2020. En attendant son installation des actions hors les murs sont menées.

Des structures associatives sont présentes dans le périmètre, autour de thématiques telles que le sport ou la jeunesse, comme CQFD, ou le centre Kirikou qui constitue une ressource importante concernant l'accès aux soins, au droit ou aux loisirs. Les amicales de locataires mettent en place des actions d'amélioration du cadre de vie et des chantiers participatifs ont été menés avec le club de prévention AJAM. Dans le secteur des rues Émile Borel et du boulevard Bois le Prêtre, **la livraison de sept locaux associatifs** a permis le développement d'activités associatives à caractère socio-culturel et éducatif.

Une faible densité commerciale et une vacance élevée

Dans un rayon de 300 mètres, **on compte une densité commerciale plus faible** dans le quartier prioritaire (12 locaux commerciaux pour 1 000 habitants) et le quartier de veille active en moyenne à Paris (14 contre 28 à Paris). Si les locaux moins de 50 m² sont majoritaires, **plusieurs locaux ont une taille comprise entre 300 et 1 000 m²** : des supérettes (Lidl, Franprix, Casino, Monop', Picard), un magasin non alimentaire (Euromaster) et un commerce

de plus de 1000 m² (Darty). **Les activités de commerces de gros sont surreprésentées**, que ce soit dans le quartier prioritaire (24 % des locaux contre 16 % à Paris) ou dans le quartier de veille active (21 %), **tout comme les commerces alimentaires** (respectivement 10 % et 11 % des locaux contre 9 % à Paris). **La vacance commerciale est par ailleurs plus élevée qu'en moyenne à Paris** (entre 16 % et 18 % de locaux vacants contre 9 %). Depuis 2003, l'activité commerciale diminue avec une baisse du nombre de locaux constatée dans les deux quartiers.

La place Pouchet comportera, à terme, une part importante de locaux commerciaux et d'activités économiques, avec l'implantation, entre 2018 et 2019, du siège social de Canon, d'une résidence hôtelière et de commerces de restauration en pied d'immeuble.

Plusieurs projets économiques sont également engagés dans les communes limitrophes de Clichy-la-Garenne et Saint-Ouen (tour Samsung à Clichy dans un bâtiment de 23000 m², locaux de 40000 m² d'EDF, etc.).

Les habitants du quartier se tournent également vers l'offre commerciale de Clichy-la-Garenne.

L'arrivée, en 2020, de l'équipement sportif privé Le Five, qui proposera notamment quatre terrains de football en salle, est également prévue.

Un quartier encore mal connecté qui fait l'objet d'aménagements importants

Malgré la présence de la ligne 13 et du RER C, **une partie importante du secteur se situe au-delà de 500**

mètres d'une station de métro ou de tramway. Le prolongement du tramway T3b jusqu'à la Porte d'Asnières (mis en service en novembre 2018) et celui de la ligne 14 du métro (mise en service été 2020) va permettre de mieux connecter le secteur. Le périmètre souffre par ailleurs de coupures urbaines (boulevard des Maréchaux, avenue de Saint-Ouen, hôpital Bichat).

Le secteur fait l'objet de transformations urbaines importantes : le Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) de la porte Pouchet lancé en 2004 doit se terminer en 2020. Le mail Bréchet, espace public central du quartier, a été créé en 2009 dans le cadre du GPRU. La future place Pouchet constituera un lieu de vie et de rencontre et doit permettre de relier Paris aux communes limitrophes. D'autres transformations ont



VUE DES LOGEMENTS SOCIAUX PARIS HABITAT SITUÉS RUE REBIÈRE (17^e)





© Apur - David Boureau

VUE DU MAIL ANDRÉ BRÉCHET RÉHABILITÉ EN 2009 EN DIRECTION DE LA PORTE DE SAINT-OUEN (17°)

été engagées telles que la construction de bureaux et commerces de proximité, la création du passage Rebière comme nouvelle voie et nouvel espace public.

Dans le cadre du programme « Inven-tons la Métropole du Grand Paris », le projet 17 & Co prévoit, Porte de Saint-Ouen et en bordure du quartier prioritaire, une surface de 17 900 m² regroupant commerces, bureaux, hôtellerie, parking public de 500 places.

La relocalisation programmée de l'hôpital Bichat, situé à proximité, côté 18^e arrondissement, sur le campus hospitalo-universitaire Paris-Nord à Saint-Ouen, constitue également une perspective d'évolution du quartier.

Le secteur compte plusieurs espaces verts tels que le mail André Bréchet et son jardin d'enfants, le square Jean

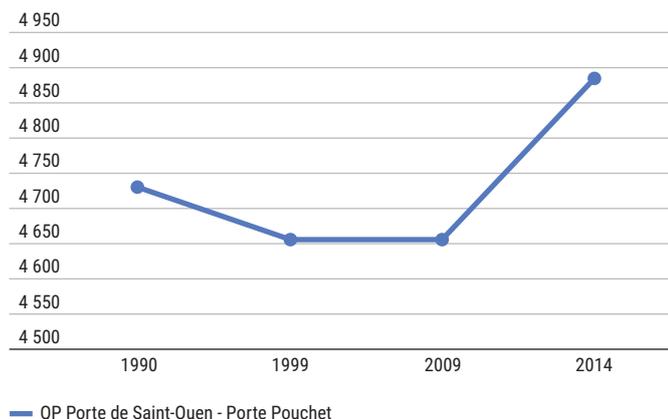
Leclair, les équipements sportifs et le cimetière des Batignolles. Il est également situé à proximité du parc Martin Luther King. Au sein du quartier de veille active, la place Navier constitue un espace de vie propice à l'occupation positive de l'espace public. Des problématiques d'occupation négative de l'espace public existent dans le quartier réglementaire (rixes). Ces problématiques se concentrent principalement sur le mail Bréchet.

Éducation, sport et espace public comme thématiques majeures du budget participatif

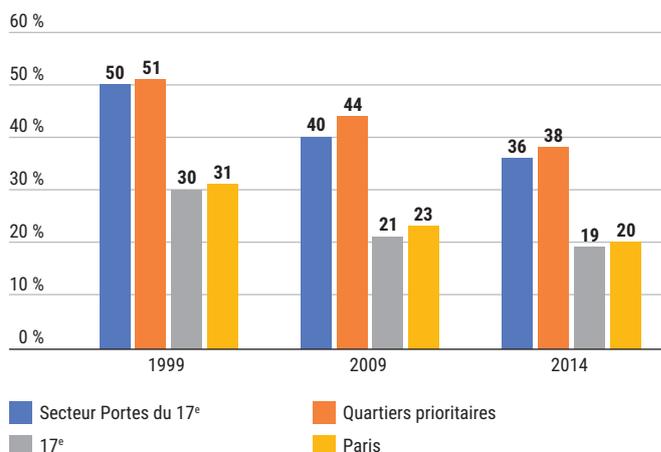
Le secteur accueille une vingtaine de réalisations du budget participatif, dont plusieurs dédiées à l'éducation et la jeunesse : installation de tableaux numériques interactifs dans les écoles élémentaires Bessières, Jacques Kellner

et Épinettes, agrandissement du réfectoire de l'école maternelle Bessières, rénovation de l'école élémentaire des Épinettes, aménagement d'un préau pour l'école maternelle Saint-Ange. D'autres interventions concernent le centre sportif Max Rousié (installation d'un panneau d'affichage électronique des scores et de défibrillateurs, rénovation du terrain de rugby, couverture des trois courts de tennis du stade), ainsi que l'espace public (végétalisation de murs, rénovation du mail Bréchet, installation d'un parcours sportif, création de fresques). Plusieurs associations de quartier ont bénéficié de subventions d'investissement permettant de remettre à neuf leurs locaux.

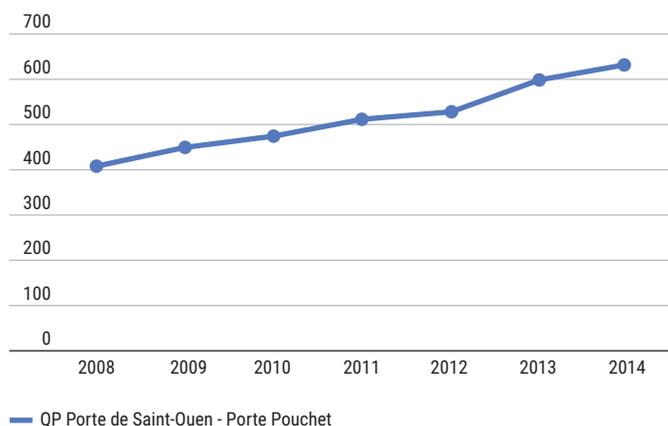
ÉVOLUTION DE LA POPULATION



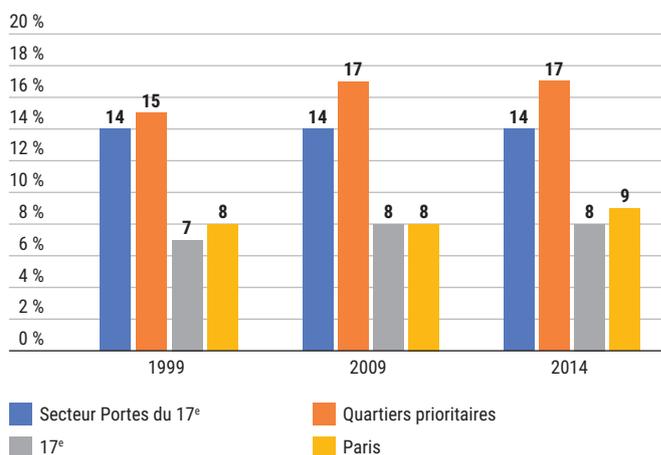
ÉVOLUTION DE LA PART DE LA POPULATION SANS DIPLÔME PARMIS LES NON SCOLARISÉS ÂGÉS DE 15 ANS OU PLUS



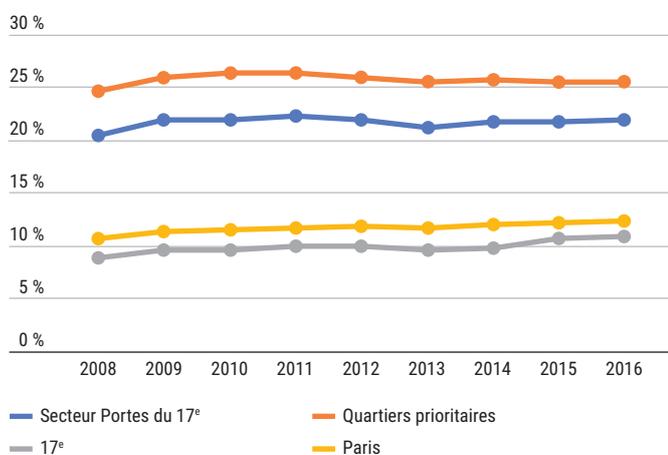
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CATÉGORIE A, B, C)



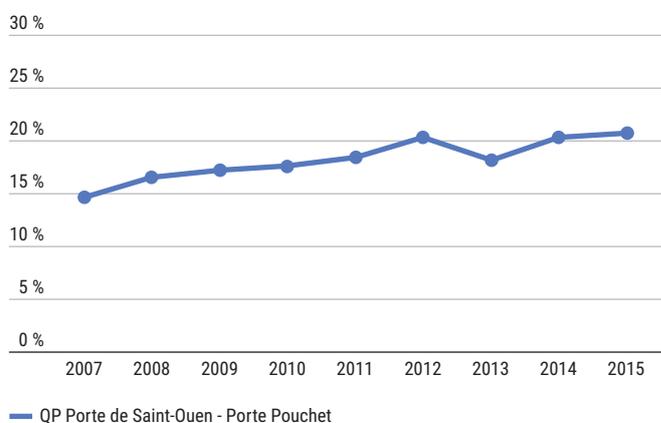
ÉVOLUTION DE LA PART DES JEUNES NI EN EMPLOI NI EN ÉTUDE PARMIS LES JEUNES ÂGÉS DE 16 À 25 ANS



ÉVOLUTION DE LA PART DES FOYERS ALLOCATAIRES À BAS REVENUS PARMIS L'ENSEMBLE DES MÉNAGES



ÉVOLUTION DE LA PART DES DEMANDEURS D'UN LOGEMENT SOCIAL PARMIS LES MÉNAGES



Sources : Insee recensements de la population, CAF de Paris, Pôle Emploi

QP Porte de St-Ouen - Porte Pouchet

Le quartier prioritaire regroupe 4900 habitants sur une surface de 52 hectares, soit une hausse de la population de +5 % sur la période 2009-2014. Un tiers de la population est âgé de moins de 25 ans et **19 % de 65 ans et plus (13 % dans les QP), une proportion qui augmente sur la période (+3 points). Les familles monoparentales sont plus présentes** dans le quartier (52 %) qu'en moyenne dans les QP (39 %), et leur part progresse notamment en ce qui concerne les familles monoparentales fragiles (37 % ; +4 points). **Les familles nombreuses sont également plus présentes (28 % des familles contre 23 % dans les QP)** et leur proportion progresse de +10 points depuis 2009. La part des foyers à bas revenus est particulièrement élevée dans le quartier prioritaire : **31 % des ménages sont des foyers à bas revenus (26 % dans les QP)**, une proportion qui stagne. Le quartier accueille un nombre d'allocataires du RSA légèrement plus élevé qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires (13 % des ménages contre 12 %).

Le taux d'activité des habitants a baissé dans le quartier passant de 73 % en 2009 à 68 % en 2014 (contre 72 % dans les QP), la baisse concerne en particulier le taux d'activité des hommes (-9 points). **La majorité des actifs exercent une profession d'employés ou d'ouvriers (70 %), une part qui progresse (+2 points depuis 2009)** alors

qu'elle a tendance à baisser en moyenne à Paris (-2 points) et dans les QP (-4 points). Le quartier accueille une forte **proportion de personnes non diplômées (47 % contre 38 % dans les QP)**, en progression sur la période récente (+2 points entre 2009 et 2014).

Le nombre de demandeurs d'emploi catégorie ABC a fortement augmenté (+40 % entre 2009 et 2014 contre +22 % à Paris). Parmi eux, plus d'un tiers est âgé de plus de 50 ans (36 % ; +12 points) et 44 % est de nationalité étrangère (+5 points). **Les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle sont plus nombreux** : 19 % des jeunes ne sont ni en étude ni en emploi (17 % dans les QP), ce qui représente une évolution de +4 points depuis 2009.

Le quartier regroupe 2000 résidences principales, presque exclusivement **occupées par des locataires du parc social géré par Paris Habitat.** Construits entre 1920 et 1967, la moitié des logements sont composés de 3 pièces (48 %). **53 % des logements du parc social ont des loyers de moins de 6 €/m² (26 % dans les QP).** **Le quartier a connu d'importantes transformations ces dernières années en lien avec le projet de renouvellement urbain** qui s'achève. Entre 2001 et 2017, 32 logements sociaux familiaux ont été produits en construction neuve, principalement en PLS.

En résumé

Les indicateurs font état d'un accroissement des écarts socio-économiques entre le quartier prioritaire et le reste du territoire parisien entre 2009 et 2014 : une population vieillissante, des familles fragiles plus nombreuses (familles monoparentales fragiles et foyers à bas revenus), une part d'ouvriers et d'employés parmi les actifs en hausse, une part des jeunes ni en emploi ni en étude en hausse, une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, une part des habitants non diplômés en hausse. Ces évolutions s'expliquent en partie par la composition du parc de logement exclusivement social dont la moitié correspond à des logements à très bas niveau de loyer, ainsi que par la présence d'un foyer de travailleurs migrants qui accueillent une population en plus grande difficulté sociale (situé dans le quartier de veille active mais pris en compte dans les données à l'IRIS du quartier prioritaire).

QPV PORTE DE SAINT-OUEN - PORTE POUCHET (17^e)

		Année	QPV	Ensemble des QPV	17 ^e	Paris	Évolution QPV		Évolution Paris	
1/ POPULATION ET COHESION SOCIALE										
Démographie	Superficie (en hectare, y compris les bois)	2017	52	706	567	10 538				
	Nombre d'habitants	2014	4 885	172 343	170 186	2 220 445	5,0%	↗	-0,6%	→
	Densité de population (à l'hectare)	2014	94	244	300	211				
	Part des habitants de moins de 25 ans	2014	32%	32%	28%	28%	0,5	→	-0,1	→
	Part des habitants de plus de 65 ans	2014	19%	13%	15%	16%	2,7	↗	1,5	↗
	Part des cadres parmi les actifs	2014	8%	23%	50%	47%	-1,1	↘	1,9	↗
	Part des employés/ouvriers parmi les actifs	2014	70%	49%	23%	25%	2,7	↗	-2,1	↘
	Part de la population sans diplôme parmi les non scolarisés	2014	47%	38%	19%	20%	2,0	↗	-3,1	↘
	Part des familles monoparentales	2014	52%	39%	27%	29%	2,1	↗	0,7	→
	Part des familles monoparentales fragiles	2014	37%	26%	11%	12%	4,3	↗	0,0	→
Part des familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2014	28%	23%	18%	17%	9,8	↗	-0,1	→	
Part des étrangers dans la population	2014	20%	21%	14%	15%	1,5	↗	-0,4	→	
Revenus	Part des foyers à bas revenu	2016	31%	26%	11%	12%	-0,6	→	0,6	→
	Part des ménages comprenant un allocataire du RSA	2016	13%	12%	5%	5%	-0,9	→	0,1	→
	Nombre d'allocataires de l'AAH	2016	159	4 548	1 680	27 145	10,4%	↗	1,9%	↗
	Nombre de bénéficiaires CMU-C	2014	580	22 872	7 863	122 974	-29,6%	↘	-19,1%	↘
Éducation et jeunesse	Part des collégiens inscrits dans un établissement public	2016	94%	86%						
	Part des lycéens inscrits dans un établissement public	2016	92%	89%						
	Taux de réussite au DNB	2016	78%	78%						
	Part des jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude	2014	19%	17%	8%	9%	3,6	↗	0,5	→
	Part des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés sans diplôme	2014	8%	9%	4%	4%	0,0	→	-1,0	↘

2/ CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN										
Parc de logements	Nombre de logements	2014	2 118	82 586	104 753	1 362 182	4,0%	↗	0,7%	→
	Part des résidences du parc privé	2014	3%	23%	46%	44%	-8,1	↘	-0,8	→
	Part des résidences du parc social	2014	94%	61%	14%	18%	9,0	↗	1,0	↗
	Part des résidences propriétaires	2014	2%	13%	35%	33%	1,4	↗	0,2	→
	Part des logements sociaux SRU parmi les résidences principales	2015	112%	66%	13%	19%	5,7	↗	3,3	↗
	Part des demandeurs d'un logement social	2015	21%	22%	9%	11%	3,1	↗	3,2	↗
	Part des foyers en situation de mal-logement	2014	11%	11%	9%	9%	0,9	→	-1,1	↘
	Part des logements sociaux dont le loyer est <6€/m²	2016	53%	26%	18%	18%				
Part des ménages résidant dans leur logement depuis -2 ans	2014	6%	10%	16%	15%	0,6	→	-0,4	→	
Densité d'équipements	Équipements culturels pour 10 000 habitants*	2018	5	7	5	11				
	Équipements jeunesse et petite enfance pour 10 000 habitants*	2018	20	18	10	13				
	Équipements de santé pour 10 000 habitants*	2018	8	2	2	4				
	Équipements sportifs pour 10 000 habitants*	2018	6	8	4	4				
	Équipements de services (administratif, sociaux, police) pour 10 000 habitants*	2018	5	3	1	2				
	Équipements en faveur de l'emploi pour 10 000 habitants*	2018	1	2	1	1				
Espace public	Surface bâtie	2016	12%	22%	36%	30%				
	Nombre de m² d'espaces verts par habitants	2015	21,3	6,8	3,9	11,4				
	Taux de végétation de l'espace public	2017	20%	17%	12%	24%				

3/ DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI										
Emploi et insertion professionnelle	Part des actifs âgés de 15-64 ans en emploi	2014	68%	72%	79%	77%	-4,5	↘	1,1	↗
	Part des femmes actives âgées de 15-64 ans en emploi	2014	71%	71%	77%	75%	-0,7	→	1,7	↗
	Part des actifs de 15 ans ou plus salariés précaires	2014	14%	16%	12%	14%	-3,9	↘	0,0	→
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC / population active	2014	30%	25%	14%	16%	40,4%	↗	21,8%	↗
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC jeunes (-25 ans)	2014	8%	9%	6%	6%	-2,8	↘	-1,5	↘
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC seniors (50 ans ou plus)	2014	36%	27%	19%	19%	12,0	↗	0,7	→
Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC étrangers	2014	44%	33%	23%	23%	4,7	↗	2,6	↗	
Tissu économique	Nombre d'emplois estimés	2016	7 563	53 844	110 782	1 861 423				
	Densité d'emplois salariés (à l'hectare)	2016	146	76	195	177				
	Nombre d'établissements	2016	123	5 296	15 993	212 587				
	Part des établissements créés depuis 18 mois	2016	7%	7%	7%	8%				
	Indicateur de mixité fonctionnelle en m² (activité/logement)	2016	3,4	3,2	2,4	1,7	0,4%	→	0,1%	→
	Nombre de commerces pour 1.000 habitants*	2017	12	11	27	28			-0,3%	→
	Part des locaux commerciaux vacants*	2017	18%	14%	8%	9%	4,1	↗	0,2	→
	Part des locaux commerciaux alimentaires*	2017	10%	14%	10%	9%				
Part des locaux commerciaux qui ont changé d'activités*	2017	22%			21%					

Sources : Insee, recensements 2009 et 2014; RPLS 2016; CAF de Paris 2012 et 2016; Insee, Filosofi 2014; Pôle emploi 2009 et 2014; Sirene 2016; Rectorat de Paris 2016; Apur BDCOM 2011 et 2017; Apur, image proche infrarouge MNE-MNT 2015 Interaltas, Ville de Paris. Les évolutions s'expriment sur une durée de 5 ans en points ou en taux d'évolution (%).

* Dans un rayon de 300 mètres autour du quartier

Analyse qualitative

Contribution du Conseil Citoyen du 17^e arrondissement

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville, il a été proposé aux Conseils Citoyens d'enrichir les analyses territoriales par des éléments qualitatifs pour apprécier la situation des quartiers et son évolution (atouts, difficultés, enjeux, etc.).

Des propositions ont été formulées par le conseil citoyen du 17^e arrondissement :

- Favoriser la mixité sociale dans le parc de logement social et au sein des établissements scolaires.
- Développer l'accompagnement à la scolarité et prévenir le décrochage scolaire.
- Développer l'insertion socio-professionnelle des 16-25 ans.
- Développer l'insertion socio-professionnelle des femmes isolées et des familles monoparentales.
- Lutter contre l'isolement de personnes âgées et/ou handicapées.
- Réguler les nuisances et les incivilités, notamment la circulation des deux-roues.
- Favoriser l'installation d'une offre médicale de proximité.
- Installer des services de proximité, notamment postaux et bancaires.
- Accompagner l'offre de commerces de proximité dans un contexte d'évolution du quartier. ■

Enjeux prioritaires

Contribution de l'équipe territoriale du 17^e arrondissement

Des enjeux spécifiques à chaque territoire ont été identifiés par les équipes locales (équipes de développement local et délégués du préfet).

Grandir - éducation et jeunesse

- ❶ Coordonner l'offre d'accueil, d'accompagnement éducatif et de loisirs des enfants, des jeunes et de leurs familles, ainsi que les liens famille-école-quartier avec les établissements scolaires et les associations du champ éducatif et social.
- ❷ Développer les moyens d'intervention sur le mail Bréchet, le stade Rousié et la place Loucheur, notamment sur les questions d'insertion socio-professionnelle et de prévention de la délinquance et des rixes.
- ❸ Accompagner les suites de la disparition de l'association Actions Jeunes et l'émergence de nouveaux projets enfance et jeunesse, notamment sur l'accompagnement à la scolarité, l'accueil des élèves exclus et le portage du BAFA citoyen.

Habiter - cadre de vie et lien social

- ❶ Accompagner la fin du Programme de renouvellement urbain, notamment sur l'information et la participation des habitants, pour faire de la Place Pouchet et de ses abords un cadre de vie de qualité.
- ❷ Accompagner la création et le développement du centre social Pouchet, dans le contexte des locaux de préfiguration de la tour Bois le prêtre et dans la perspective de son ouverture prévue fin 2019, à travers des actions de proximité.
- ❸ Pérenniser des animations régulières dans l'espace public, initiées pendant l'été 2018, pendant les périodes de vacances, en coordonnant le tissu associatif local et en mutualisant les ressources, avec l'animation d'un comité d'animation de la vie locale.
- ❹ Travailler avec les bailleurs sociaux, pour développer une meilleure connaissance des populations nouvelles dans le quartier et des résidents du quartier prioritaire et du quartier de veille active.

Travailler - accès aux droits et à l'emploi

- ❶ Faire profiter les habitants du quartier des retombées des projets développés et développer les liens avec les commerces, entreprises et nouveaux équipements, dans le contexte de développement du secteur Batignolles - Porte de Clichy.
- ❷ Structurer la chaîne de l'insertion et de l'emploi, en recherchant les articulations entre acteurs (associations d'insertion, clubs de prévention, institutions...) et en développant des stratégies de « rattachage » (Plan d'insertion pour la Jeunesse...).
- ❸ Identifier les publics fragilisés et les accompagner dans l'accès aux droits, la formation linguistique et l'inclusion numérique, en complémentarité avec les ressources institutionnelles et associatives. ■

Les quartiers de la politique de la ville du 17^e arrondissement

ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU CONTRAT DE VILLE DE PARIS 2015-2020 – VOLET 1

Prévue par la loi, l'évaluation du contrat de ville 2015-2020 comprend deux étapes, à mi-parcours et en fin de parcours. L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris avait pour objectif de mettre à jour l'état des lieux des quartiers prioritaires parisiens, de remobiliser l'ensemble des partenaires signataires du contrat, d'orienter les interventions sur les problématiques les plus essentielles, et de se donner les moyens à l'issue du contrat de mesurer les avancées en y associant les habitants.

La mise en œuvre de l'évaluation à mi-parcours s'est déclinée en deux volets : l'analyse de l'évolution des quartiers prioritaires et de leurs enjeux (volet 1) et la construction d'un référentiel d'évaluation (volet 2). Dans le cadre du volet 1, plusieurs travaux ont été menés, dont des analyses territoriales par arrondissement.

Ce document présente l'analyse de la situation et des évolutions récentes des quartiers de la géographie prioritaire du 17^e arrondissement. Les écarts socio-démographiques entre les quartiers du 17^e arrondissement et le reste du territoire parisien se maintiennent sur la période récente. Composé d'un parc social à faible niveau de loyer dominant, le quartier prioritaire accueille des populations fragiles plus nombreuses qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Les niveaux de pauvreté et de précarité demeurent élevés, et les écarts en matière d'emploi et d'insertion professionnelle se renforcent. Des améliorations du cadre de vie sont constatées en lien avec les transformations engagées dans le cadre du PRU.

D'autres travaux ont été menés dans le cadre du volet 1 de l'évaluation à mi-parcours : une analyse des spécificités des quartiers de la politique de la ville parisiens par rapport aux quartiers prioritaires d'Ile-de-France et de France (cahier 1), une analyse des tendances récentes dans les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active par rapport à l'évolution du territoire parisien (cahier 2), une analyse des quartiers en difficulté situés en dehors de la géographie prioritaire (cahier 3).

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

